

L'Humain d'abord à Fonsorbes

les amis du
FRONT DE GAUCHE
de l'ouest toulousain
COMITE DE VILLE DE FONSORBES



Dossier page 2
ZOOM SUR...
Les 13 Vents



Augmentation des indemnités des élus

Nous vous proposons de vous exprimer sur une délibération qui a été prise lors du dernier conseil municipal, le 1er septembre, dont vous trouverez l'intégralité du texte initial, sur notre blog: fonsorbes.afdgot.fr

En résumé, la majorité municipale a présenté un projet de délibération sur l'augmentation des indemnités des élus. Pour la première fois les « simples » conseillers municipaux recevront une indemnité de 82€ bruts (71€ net) par mois, et Mme la Maire, ses adjoints et ses conseillers délégués verront leurs indemnités bondir de 39% chacun (cf. tableau de la délibération ci joint).

Par ailleurs, certains élus perçoivent également des indemnités d'instances qui gravitent autour de la Mairie : prenons par exemple Mme la Maire qui perçoit de la Communauté d'Agglomération Le Muretain une indemnité de 1 682.68€ bruts, qui pourrait être réévaluée en janvier 2017, lors de la fusion, à 2 524.02€ bruts.

Nous proposons à votre réflexion la définition de l'indemnité:

Le régime indemnitaire : *Si par principe, les fonctions électives sont gratuites, les élus municipaux peuvent bénéficier d'indemnités de fonction qui viennent compenser les dépenses et les sujétions qui résultent de l'exercice de leur charge publique.*
(Source collectivites-locales.gouv.fr)

Nous nous sommes opposés en séance du conseil à cette délibération.

Nous pensons que cette délibération est indécente dans le contexte actuel.

Nous pensons que les efforts financiers imposés aux concitoyens, aux élèves, aux associations, aux employés communaux... ne doivent pas bénéficier en premier lieu aux élus.

Le montant global du budget annuel pour les indemnités des élus de la commune passera donc de **81.126,75€** à **130.195,72€** soit une augmentation d'environ 50.000€ (+60%).

Avec cette somme, nous aurions pu :

- conserver les subventions aux associations et écoles
- remettre au niveau de 2014 le budget du CCAS
- enterrer la ligne électrique de la rue de la gare (10.000€)
- conserver un régime indemnitaire digne de ce nom pour les employés municipaux
- ...

Voici donc la question que nous avons soumise à votre réflexion et à votre votation sur le marché:

Les résultats sont les suivants: **133 NON – 1 OUI**

APPROUVEZ-VOUS CETTE AUGMENTATION DES INDEMNITÉS DES ÉLUS DE VOTRE COMMUNE ?

Vous pouvez continuer à vous exprimer sur notre blog où un outil de sondage est à votre disposition, nous vous donnerons les résultats obtenus dans notre prochaine édition.

	CADRE	INDEMNITÉS BRUTES AU 01/07/16	INDEMNITÉS BRUTES PROPOSÉES
Indemnités du Maire	Indemnité: 65 % - 2 485.78 € dérogation possible pour fixer une indemnité inférieure	32.68 %, soit 1 249.77 €	45.43%, soit 1 737.36 €
Indemnités des Adjoints	Taux maximal : 27.5% - 1 051.68 €	13.10 %, soit 500.97 €	18.21 %, soit 696.39 €
Indemnités des Conseillers Délégués	Comprises dans l'enveloppe globale	6.55 %, soit 250.48 €	9.10 %, soit 348.00 €
Indemnités des Conseillers Municipaux	Comprises dans l'enveloppe globale - taux maximal : 6% - 229.46 €	0.00 €	2.11 %, soit 80.69 €

extrait du document remis aux élus pour la préparation du conseil municipal



Les Treize Vents et les poubelles



Cette année les premiers habitants des Treize Vents sont arrivés. Les Treize Vents, c'est le nouveau lotissement en bas du chemin des Capeliers sur la droite, un programme de logements sociaux locatifs et d'accèsion à la propriété, réalisé par la société des Chalets. Il y a des maisons individuelles et des petits collectifs.

La vue est belle sur les Pyrénées et la plaine toulousaine. Pour les odeurs, c'est tout autre chose.

Depuis le début, les poubelles posent problèmes. Dans un premier temps, des conteneurs ont été installés en bas du lotissement. Tout le monde y amenait ses détritrus. Les déchets s'entassaient et les vents (au nombre de 13) les dispersaient. Merci aux riverains qui ont plusieurs fois ramassé et récupéré des conteneurs au milieu de la route départementale.

Puis, des aménagements sont enfin réalisés. Ça va mieux, un certain temps. Le problème semblait réglé.

Eh bien non. Le ramassage pour les pavillons, qui devait se faire en porte à porte, ne se fait plus. Les riverains de deux rues ont la surprise d'apprendre qu'ils doivent amener leur poubelle en bout de celles-ci sur l'un des emplacements identifiés, quelques mètres carrés vite bétonnés. Mais ces 4 emplacements posent question.

Il semble que les espaces sur lesquels ils ont été implantés devaient être des espaces privatifs pour les maisons mitoyennes. Les propriétaires et locataires se voient donc amputés d'un bout de leur terrain.

De plus, ils ont sous leur fenêtre une dizaine de poubelles à chaque ramassage, avec le privilège de devoir nettoyer quand quelques détritrus tombent ou que des asticots viennent s'installer.

Mais pourquoi les camions de ramassage du Muretain Agglo ne passent pas dans ces rues? Parce que la route est trop étroite... alors qu'elle est plus large de deux mètres que celle où le camion passe. Le service de ramassage craint que des voitures mal stationnées encombrant et empêchent le passage. Si cette règle s'appliquait à toute la commune, la tournée de ramassage serait beaucoup plus rapide...

La seule contrainte que nous avons pu relever est que l'angle pour tourner soit un peu trop juste et pourrait obliger à une manœuvre supplémentaire.

Nous avons alerté les élus sur cette situation, par le biais de l'élu de *Fonsorbes*, *l'humain d'abord*, en commission communale et en conseil municipal. L'engagement a été pris de régler le problème. Il y a du mieux : nous n'avons pas eu droit au « c'est pas nous, c'est la CAM » ou les Chalets. Nous espérons que cela va être réglé.

Des conteneurs enterrés pourraient également simplifier la situation.

Les concitoyens directement concernés vont s'acquitter de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères comme nous tous. Ces nouveaux arrivants, dans notre commune, auraient pu bénéficier d'un meilleur accueil.

Augmentation des indemnités des élus (la suite)

Voici des extraits de l'argumentaire de Mme la Maire lors du débat sur ce sujet au conseil municipal:

"Sachez que parmi nous il y a des gens qui travaillent, ...beaucoup ...et que cela mérite une reconnaissance. »

"Nous ne faisons que prendre « ce à quoi nous avons droit ». »

Propos recueillis dans le procès verbal du conseil municipal du 01/09/16.

JOURNÉE D' ACTIONS
CONTRE LES TRAITÉS DE LIBRE-ÉCHANGE
15 OCTOBRE / PARTOUT EN FRANCE
PARIS - PLACE DE STALINGRAD - 15H30
WWW.COLLECTIFSTOPTAFTA.ORG 15 OCTOBRE
STOP TAFTA



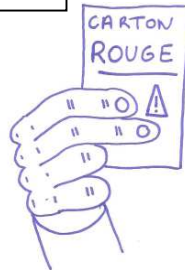
Nous soutenons et participons, le combat continue partout en France, vous pourrez retrouver sur notre blog les informations concernant les actions qui pourraient être mises en place à Toulouse.

CARTONS ROUGES – On n'aime pas...

Les nids de poule qui persistent, en particulier sur le bas de Fonsorbes,

Les parcs dont celui du lavoir avec l'herbe haute tout l'été. Sympas pour les familles et les enfants.

Des commissions municipales où les élus de la majorité sont régulièrement absents.



La signalisation routière (panneaux et peinture au sol) défectueuse ou inexistante.

Les quelques lettres anonymes racistes qui ont circulé sur la commune: **nous condamnons fermement.**

ON AIMERAIT:

La relance d'animations autour du folklore et des chants traditionnels régionaux.

Quelques CARTONS VERTS aussi – On aime...

Les sites internet participatifs qui voient le jour sur la commune (mais une pensée à nos concitoyens n'ayant pas internet ou le haut débit)

Les avancées autour de la sécurisation de la RD 68 à Aygolounguo

Le comblement de trous dans la chaussée, par exemple : chemin de la Naouzo de la Ferratero



Le fleurissement autour de la mairie et de l'église

Le plan qui indique les chemins à pratiquer à pied ou à vélo, installé place Marius Turines.



Le choix de commerçants de proximité lors de l'appel d'offre d'achat des livres de la médiathèque, favorisant ainsi les circuits courts.

Des nouvelles du Muretain Agglo

Petit rappel:

Au 1er janvier 2017, notre agglomération devra voir son périmètre actuel, étendu aux communes d'Axe Sud (Frouzins, Roques, Seysses et Lamasquère) et de la Communauté de Communes des Coteaux du Saves et de l'Aussonnelle (Saiguède, Bonrepos sur Aussonnelle, Bragayrac, Empeaux, Sabonnères, et Saint Thomas). À 3 mois de l'échéance, avez-vous des informations à ce sujet ?

Nous n'en avons pas plus que vous.

Pourquoi tant d'opacité ?

Que pourrait cacher cette fusion ?

Toutes les questions peuvent être posées, et toutes les réponses envisagées.



La gestion différenciée des espaces verts

L'article du 20 juin 2016 sur le site de la mairie nous fournit quelques explications au sujet de l'entretien des espaces verts, mais il nous semblerait important de préciser entre autres les fréquences d'entretien et de présenter sur un plan les différentes zones ainsi définies. Car si nous prenons l'exemple du Parc du Lavoir, celui-ci semble avoir été délaissé voire abandonné tout au long de l'été, malgré son ouverture au public et une saison propice à la détente et au prélassage dans l'herbe. La photo présente sur l'article nous propose une toute autre image de ce parc, bien plus plaisante...

La taxe foncière



Le mois de septembre fait arriver dans nos boîtes aux lettres l'impôt foncier.

Le 22 mars 2016, deux des élus représentant notre commune au Muretain Agglo ont voté l'augmentation du taux d'imposition sur le foncier bâti : Mme la Maire et son 1er adjoint, les autres s'étant abstenus. Cette hausse représente 220 %, le taux passant de 0,453 à 1,453. Les sommes sont peut être minimes mais le pourcentage est énorme.

En regard des éléments budgétaires en notre possession, nous comprenons les élus qui se sont abstenus, et nous les invitons à plus de courage la prochaine fois, en votant contre. Rappelons que les intercommunalités devaient amener des économies pouvant se reporter sur les feuilles d'imposition des Fonsorbais...

Vous (les fonsorbaï)s nous avez dit : lors de nos différentes rencontres

« Ils (les élus) méritent...ils ont bien travaillé..comme les grands patrons. »

« Les élus de la majorité ont bien travaillé...vu l'état d'abandon de la commune »

Rdv à prévoir



Tous les mois, nous nous retrouvons pour discuter, ensemble, de sujets variés, sur la commune, le national, l'international. Les dates et lieux sont précisés régulièrement dans notre blog, inscrivez-vous à notre newsletter afin de ne pas rater ces rendez-vous.

Brèves

“Les mots ont un sens”, nous indique souvent Mme la Maire. Voici des définitions du mot « chauffard » qu'elle a elle-même employé le 1er septembre, lors du conseil municipal, à l'encontre d'une personne décédée dans un accident de la route :

Mot familier : conducteur d'automobile d'une imprudence dangereuse

Mot péjoratif : mauvais conducteur, dont le comportement au volant est dangereux, souvent utilisé de manière injurieuse

Pour nous, cela dénote un manque de respect envers un mort, même si il a une responsabilité dans l'accident.

Nous soutenons les femmes polonaises dans leur combat contre l'interdiction de l'IVG dans leur pays.

Nous nous indignons face à la décision du Maire d'Hayange de fermer le local du Secours Populaire.

Pour nous joindre ou nous rejoindre, c'est simple comme bonjour...

- Au marché certains samedis matin, les membres du groupe FONSORBES L'HUMAIN D'ABORD vous accueilleront avec joie !
- Vous pouvez aussi contacter Jean-Claude Pilet, notre conseiller municipal, lors d'un prochain conseil municipal
- Par internet :
 - 1 - Sur notre blog : <http://fonsorbes.afdgot.fr>
 - 2 - Par mail : contact.fonsorbes@afdgot.fr
 - 3 - Sur facebook : <http://www.facebook.com/fonsorbeslhumaindabord>

ON VOUS ATTEND... ALORS VENEZ NOUS RENCONTRER !!!

**Vous pouvez également nous aider financièrement :
réglement par chèque à l'ordre des « Ami-e-s du Front de Gauche de l'Ouest Toulousain »
ou
« AFDG- OT ».**